



HAL
open science

Licence professionnelle Valorisation des ressources végétales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Valorisation des ressources végétales. 2011, Université d'Orléans. hceres-02037995

HAL Id: hceres-02037995

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037995v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002416

Dénomination nationale : Industrie agro-alimentaire, alimentation

Spécialité : Valorisation des ressources végétales

Présentation de la spécialité

Cette licence est proposée par l'UFR des Sciences sur le site de Chartres, en partenariat avec deux lycées agricoles, l'un à Sours et le second à Châteaudun. Il s'agit de préparer des diplômés qui auront accès aux emplois d'assistant responsables « recherche et développement », assistant responsables production, assistant responsables de laboratoires qualité dans le domaine de la cosmétique, de la sélection végétale, et dans l'agro-alimentaire utilisant des produits végétaux. La licence professionnelle s'appuie sur les compétences des enseignants-chercheurs du centre universitaire de Chartres. Cette formation répond à un besoin formulé par les entreprises du domaine bio-industriel de la région qui mettent l'accent sur la durabilité des produits et des procédés ainsi que sur le recours aux produits naturels. Cette L2 est accessible aux licences de biologie et de bio-chimie.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'organisation de l'équipe pédagogique est équilibrée entre enseignants universitaires et enseignants des lycées professionnels auxquels s'ajoutent une vingtaine de professionnels. Un conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit deux fois par an. En revanche, son rôle dans la stratégie de développement de la licence professionnelle n'est pas précisé. Les partenariats professionnels se déclinent à l'échelle du département ainsi qu'avec les deux lycées agricoles sans information sur la contribution des professionnels dans l'analyse stratégique de l'évolution de la formation. Le public en faible effectif est tout de même d'origine diversifiée (L2, BTS et DUT). De nombreuses informations essentielles manquent à la lecture du dossier, en particulier sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.



- Point fort :
 - Une formation prenant en compte l'ensemble de la filière végétale.
- Points faibles :
 - L'absence de données actualisées sur le suivi et le devenir des diplômés.
 - Des professionnels peu investis dans la dimension stratégique de la formation.
 - Une équipe pédagogique incomplète.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement)

La pertinence et la place de la formation dans l'offre générale de l'établissement doit être argumentée. La qualité du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés doit être améliorée. Cette insertion professionnelle doit correspondre aux objectifs de la formation et au contenu d'enseignements dispensés dans la licence professionnelle. L'ensemble des informations relatives au suivi des diplômés doit être pris avec prudence compte-tenu de l'effectif d'inscrits très limité (n = 12).